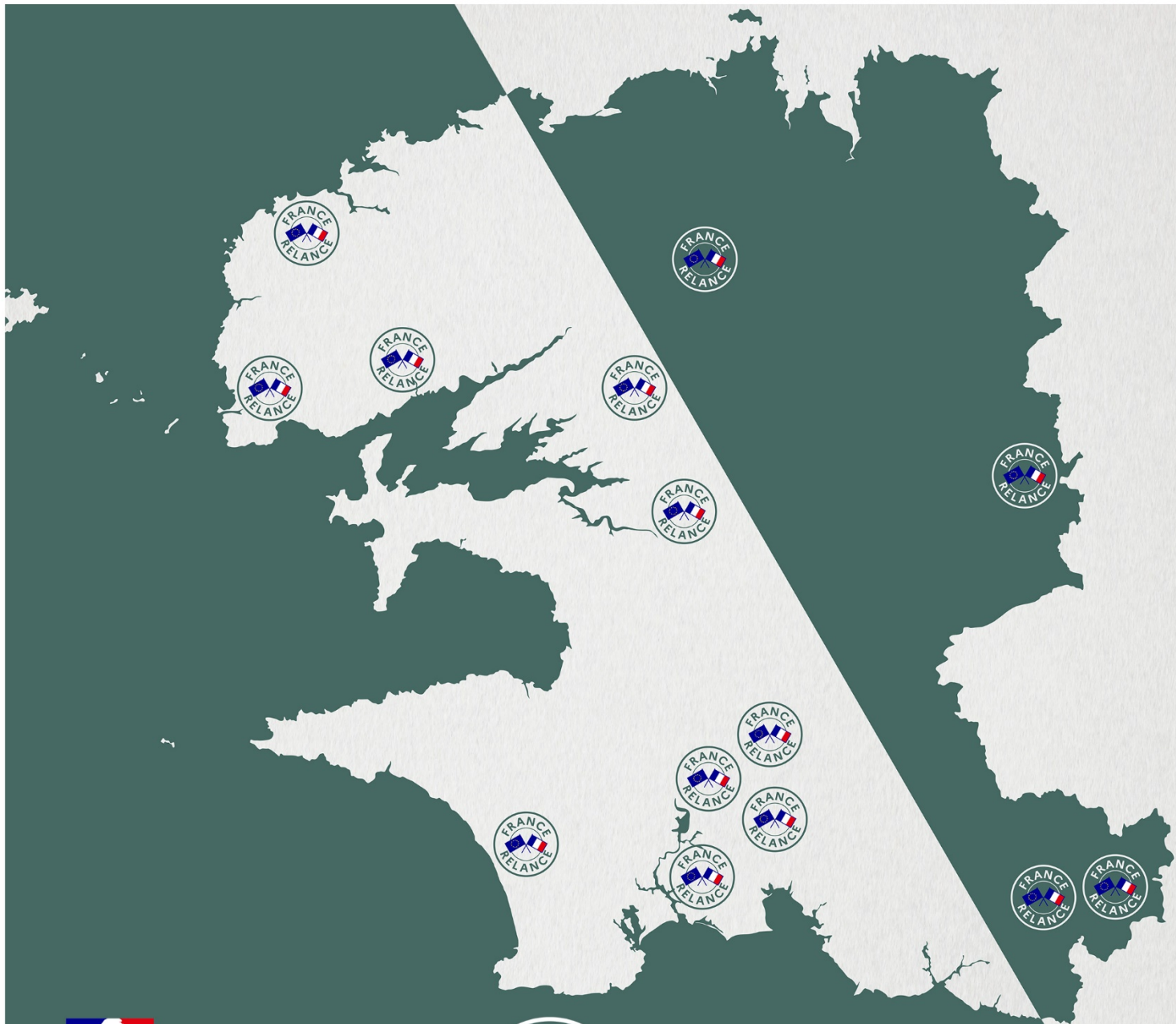




**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE
QUIMPER, 6 MAI 2021

1^{ère} rencontre des lauréats France Relance dans le Finistère

SOMMAIRE

VOLET COMPÉTITIVITÉ	4
----------------------------------	---

VOLET ÉCOLOGIE	7
-----------------------------	---

VOLET COHÉSION	8
-----------------------------	---

Lancé le 3 septembre 2020 par le Gouvernement pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, le plan France Relance se caractérise par :

- une volonté de **transformer** en réunissant les conditions d'une refondation économique, sociale et écologique du pays, pour une économie verte et compétitive qui finance la croissance et crée de l'emploi ;
- un **investissement hors-norme** dans la France de demain ;
- une volonté d'**agir rapidement** avec un pilotage direct depuis le ministère des finances ;
- une démarche territorialisée, en **réarmant les territoires**, avec un investissement public massif dans l'accompagnement de la cohésion (écoles, mobilités, etc), et en relocalisant les productions industrielles et d'énergie.

Il se décline autour de 3 thématiques :

- l'**écologie**, avec la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et l'énergie ;
- la **compétitivité** pour l'accompagnement des entreprises (PME, TPE, ETI en particulier) dans la reprise durable de leur activité ;
- la **cohésion** pour des actions en faveur de la jeunesse, de la cohésion territoriale, de la sauvegarde de l'emploi et de la pérennité de notre système de santé.



FRANCE RELANCE

709 M€ investis pour soutenir et relancer l'activité dans le Finistère :

- 91,3 M€ sur le volet transition écologique
- 99,3 M€ sur le volet compétitivité
- 518,5 M€ sur le volet cohésion



France Relance, c'est un soutien à l'industrie finistérienne visant à **soutenir des investissements à dimension industrielle**, susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire. Il peut s'agir par exemple :

- de création de sites industriels, d'extension ;
- de modernisation d'outils productifs ;
- de plateaux techniques de formation professionnelle ;
- de plateformes de services aux industriels.

Depuis la fin du mois de mars 2021 :

- deux entreprises finistériennes sont devenues lauréates de **l'appel à projets national « résilience »** pour moderniser leurs outils de production : **PROTECNO** (Brest) et **SMV** (Carhaix) ;
- quatre nouvelles entreprises sont devenues lauréates de **l'appel à projets « Territoire d'industrie »** : **Polymaris Biotechnology** (Brest), **Terres d'Embruns** (Brest), **COREFF** (Carhaix) et **Globexplore** (Rosporden).

Par ailleurs, les premiers lauréats du **guichet « Industrie du Futur »** (qui vise à soutenir la diffusion du numérique et l'adoption des nouvelles technologies dans les processus de production) sont désormais connus : **Kaluen** (Gouesnou), **JOURT Structure et Bois** (Plougonvelin), **Jaffredou** (Pencran), **Agencement Gérard THERIN** (Brest), **B PUBLICITE** (Douarnenez), **Armorica Esvan Matériel** (Quimperlé) et **GUYLEGALL** (Rédéné).

A l'occasion de cette 1ère rencontre des lauréats, Philippe Mahé, préfet du Finistère, échangera avec quatre entreprises lauréates de deux appels à projets permettant de favoriser la compétitivité des entreprises :

- **Un représentant de l'entreprise LIVBAG (Pont de Buis Les Quimerch) présentera son programme d'investissement dans le cadre de l'appel à projet national « Résilience »** qui s'adresse aux acteurs industriels avec un projet d'investissement dans un de ces secteurs stratégiques : Aéronautique, Automobile, Nucléaire, Agro-alimentaire, santé, électronique, Intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux) et télécommunications 5G ;



TÉMOIGNAGE DE M. VIGOUROUX SAMUEL,
BUSINESS AND INNOVATION MANAGER
DE LA SOCIÉTÉ LIVBAG

« Livbag est un équipementier automobile de rang C, qui développe et fabrique des générateurs de gaz pour airbag.

Le programme d'investissement pour lequel la Société a été lauréate pour 400 000€, participe aux efforts de modernisation et de transformation digitale entrepris sur le site industriel de Pont-de-Buis.

Il comprend une modernisation globale de la ligne de production et l'installation de différents équipements permettant de diversifier la production à des secteurs autres que l'automobile, d'augmenter la productivité (grâce à la digitalisation et aux technologies 4.0), d'opérer une montée en gamme des produits et d'améliorer les performances énergétiques du site. »



- **Les représentants des entreprises KALUEN (Gouesnou), JOURT STRUCTURE ET BOIS (Plougonvelin) et GERARD THERIN AMENAGEMENT (Brest) présenteront chacun en ce qui les concerne leur projet déposé dans le cadre du dispositif « Industrie du futur » qui soutient la montée en gamme des PME et ETI industrielles par la diffusion du numérique et l'adoption des nouvelles technologies (fabrication additive, robotique, réalité virtuelle ou augmentée, logiciels de conception, contrôle non destructif, etc.)**



TÉMOIGNAGE DE M. LESVEN RONAN,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ KALUEN

« Kaluen conçoit, fabrique et pose tous ouvrages de menuiseries aluminium tels que des fenêtres, mur-rideaux, portes, verrières, etc. Kaluen intervient exclusivement auprès d'institutionnels publics ou privés. Ses principaux clients sont les mairies et les collectivités locales du Finistère, les collèges, lycées, hôpitaux (etc.) et les entreprises locales pour la construction de leurs bâtiments industriels ou de leur siège social.

Dans le cadre de l'aide mise en place en faveur des investissements de transformation vers l'industrie du futur, KALUEN a sollicité l'ASP afin de pouvoir bénéficier d'une subvention pour l'acquisition d'une ligne de débit usinage entièrement automatisée FOM LMT 65. La ligne, complètement automatisée, grâce à l'utilisation d'un grand nombre d'axes contrôlés, permet de couper et d'usiner sur mesure les barres d'aluminium qui serviront, une fois assemblées, pour la conception des fenêtres, portes et mur-rideaux.

Coût de l'investissement : 465 000€ - Subvention obtenue : 40%, soit 186 000€.

Cette subvention a été primordiale dans le cadre de notre choix d'investissement car elle nous a permis d'investir dans un équipement de production ultra moderne qui va nous permettre de renforcer notre compétitivité et de générer de nouveaux emplois dans la région. »





TÉMOIGNAGE DE M. JOURT G.,
GÉRANT DE LA SARL JOURT STRUCTURE ET BOIS

« Notre société à caractère familial, basée à Plougonvelin, oriente son activité autour de la seconde transformation du bois :

- menuiseries (escaliers, bloc-portes, gaines techniques, trappes et châssis vitrés)
- agencement (mobilier, banques d'accueil, aménagement de placard)
- charpente et structure à ossature bois (éléments de charpente type fermes et fermettes, murs à ossature bois, mobilier de jardin, carport, cabanon)

Nous partageons ce savoir faire, de père en fils depuis 3 générations. Nos clients sont des professionnels (artisans, promoteurs privés, bailleurs sociaux, collectivités, négoce) et des particuliers.
Ces dernières années, nous avons investi dans des machines à commande numérique et logiciels de CAO/FAO pour notre pôle menuiserie et agencement. Cela nous a permis d'avoir un outil réactif et performant, et d'augmenter notre activité.

La chance d'être lauréat de l'aide en faveur des investissements de transformation vers l'industrie du futur va nous permettre de poursuivre notre développement en modernisant à son tour notre pôle charpente/ossature bois.
Cette subvention de 40% va permettre la mise en place, en fin d'année, d'un centre de taille de charpente numérique à 6 axes, pour un montant d'environ 400 000 € HT. »



TÉMOIGNAGE DE M. THÉRIN GÉRARD,
GÉRANT DE LA SOCIÉTÉ AGENCEMENT GÉRARD THÉRIN

« Nous fabriquons des éléments d'agencement pour lesquels l'offre industrielle internationale est de plus en plus présente : cuisine, placard, équipement de la maison. Malgré notre positionnement moyen haut de gamme, ces dernières années nous perdons des parts de marché.

En modernisant notre outil de travail, et en se repositionnant vers une offre plus haut de gamme, nous avons notre légitimité. L'acquisition d'un Centre d'usinages 5 axes va nous permettre d'exécuter des usinages en 3D, d'améliorer la qualité de la production tout en générant des gains de productivité.

L'aide obtenue nous permet d'accélérer notre investissement tout en amortissant les coûts induits consécutifs à la formation et au passage à de nouvelles technologies !

Cette aide est précieuse et nous donne de nouvelles perspectives. »



VOLET COMPÉTITIVITÉ

Montants investis dans le Finistère

Soutien à l'industrie : 10,8 M€ - 27 entreprises

Aides à la numérisation des entreprises : 449 entreprises accompagnées
219 chèques FRANCE NUM attribués

Soutien à l'export :

- Renforcement des moyens de l'assurance-prospection : 7 entreprises
- Chèque relance export et chèque VIE : 18 entreprises

VOLET ÉCOLOGIE



Au titre de l'écologie, le plan de relance finance les projets de :

- rénovation thermique des bâtiments pour les particuliers (**MaPrimRénov'**), les collectivités locales (**DSIL « rénovation énergétique »**) et les services de l'État ;
- reconquête de la biodiversité et de lutte contre l'artificialisation des sols ;
- décarbonation de l'industrie ;
- économie circulaire ;
- transition Agricole ;
- les mobilités et les technologies vertes.

VOLET ÉCOLOGIE

Montants investis dans le Finistère

Rénovation énergétique des bâtiments :

- **Bâtiments de l'Etat** : 17,7 M€ - 88 projets
- **Bâtiments de communes et EPCI** : 11M€ - 121 projets
- **MaPrimRénov'** : 18,7 M€ - 6 905 ménages bénéficiaires

Reconquête de la biodiversité et lutte contre l'artificialisation des sols :

- **Reconquête de la qualité des milieux** : 4,2M€ - PNMI – Conservatoire du littoral
- **Reconquête de la biodiversité** : 0,6M€ - 7 dossiers
- **Rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau** : 139k€ - 1 projet
- **Eau et assainissement** : 1,169 M€ - 4 projets
- **France vue sur mer** : enveloppe de 5 M€

Mobilités vertes :

- **Bonus écologique** : 4 413 bonus accordés aux particuliers

Décarbonation de l'industrie : 16,8 M€ - 2 entreprises finistériennes

Transition agricole :

- **Modernisation des abattoirs** : 2,15 M€ - 2 projets
- **Alimentation et agriculture urbaine** : 815 250 € - 2 communes finistériennes

VOLET COHÉSION



Dans le cadre de la 3ème thématique du plan de relance, l'État apporte un soutien aux jeunes, aux collectivités locales, aux entreprises et aux personnes précaires.

- A travers le plan « **1 jeune 1 solution** », tous les acteurs se mobilisent pour aider les entreprises à recruter des jeunes grâce au versement d'une prime à l'embauche de 4 000 € ou d'une aide exceptionnelle de 5 000 ou 8 000€ pour le recrutement d'un jeune en alternance. La « **garantie jeunes** » permet également aux jeunes d'être accompagnés dans leurs démarches par les missions locales.
- Les entreprises bénéficient de plusieurs dispositifs d'aide pour le maintien de l'emploi grâce aux dispositifs d'**activité partielle**, au **fonds de solidarité** et à l'**aide « coûts fixes »** qui le complètent.
- Les collectivités locales bénéficient de soutiens exceptionnels pour garantir la cohésion des territoires dans le domaine, notamment, du **numérique** (déploiement de la fibre ou dispositif « Fabriques de territoires » par exemple) et de la **revitalisation du tissu commercial des centres-villes**.
- Les associations de lutte contre la pauvreté bénéficient d'un **plan de soutien exceptionnel de 100 M€ sur 2 ans**.

L'État veille également à l'accompagnement des Français en difficulté avec les usages numériques avec la **création de 4000 postes de conseillers numériques** dans les collectivités territoriales.

VOLET COHÉSION

Montants investis dans le Finistère

« **1 jeune, 1 solution** » : 9 629 jeunes

Les conseillers numériques : 9 structures finistériennes labellisées

Les Fabriques de territoires : 1 lauréat – « Le lieu-dit » à Brest

Accompagnement pour le maintien de l'emploi : 220 M€ d'indemnités - 88 304 754 heures

Fonds de solidarité : 252,6 M€ - 21 292 bénéficiaires

Soutien aux personnes précaires : 412 686€

Liens utiles

France Relance :

<https://www.gouvernement.fr/france-relance>

Site internet des services de l'État :

<https://www.finistere.gouv.fr/Actualites/Plan-de-relance>

France Agrimer :

<https://www.franceagrimer.fr/>

ADEME :

<https://www.ademe.fr/>

Banque des Territoires :

<https://www.banquedesterritoires.fr/>

BPI :

<https://www.bpifrance.fr/>

Agence de l'eau Loire Bretagne :

<https://agence.eau-loire-bretagne.fr/>

Office français de la biodiversité :

<https://ofb.gouv.fr/l'office-francais-de-la-biodiversite>

Direction régionale de l'équipement, de l'aménagement et du logement :

<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/>

Dossier de presse à retrouver sur : www.finistere.gouv.fr



Préfet du Finistère



@Prefet29

Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle

Tél: 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

42, boulevard Dupleix

29320 Quimper Cedex



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

